

NOTES D'ENQUETE

CLERMONT-FERRAND (63) 19.09.1991

1 – CONTEXTE DE REEXAMEN DU CAS

Le GEIPAN continue à publier l'ensemble de ses archives sur son site public www.geipan.fr

Dans ses publications, figurent des cas anciens classés à l'époque en cas de type « C » et qui font aujourd'hui l'objet d'un réexamen, dans le seul but d'être plus pertinent dans les conclusions.

Grâce à de nouveaux moyens techniques (logiciels) et à l'expérience d'enquête acquise depuis toutes ces dernières années, ce réexamen aboutit quelquefois à de nouvelles remarques voire à un changement de classification explicité dans une note d'enquête.

Ce cas d'observation fait partie de cas classés « C » en 1991 par le SEPRA et précédemment nommé Cournon-d'Auvergne (63) du nom de la brigade de gendarmerie.

2 – DESCRIPTION DU CAS

Le 19 septembre 1991 à 5h25, la gendarmerie de Cournon d'Auvergne (63) est avisée par un témoin domicilié à Clermont-Ferrand (63) de la présence d'un point lumineux dans le ciel.

Le gendarme de service réussit à observer le PAN.

Un deuxième témoin anonyme contacte la gendarmerie à 5h 30 pour signaler la présence du PAN.

Un troisième appel à 5h40 émanant du commissariat de police de Clermont-Ferrand confirme les faits.

3 – REEXAMEN DU CAS

La description du PAN est précise, ce qui permet d'analyser plus en détail ce cas.

Le témoin principal aperçoit le PAN sur la route de retour de son travail, vers 5h20. Rentré chez lui, à Clermont-Ferrand (63), il observe de nouveau le PAN puis contacte la gendarmerie de Cournon d'Auvergne. Il observe le PAN pendant près d'une heure. Le gendarme de Cournon d'Auvergne observe le PAN de 5h25 à 5h30. Dans le même temps, il est contacté par un deuxième témoin anonyme, ainsi que par un agent de permanence d'un commissariat, ce dernier ayant été contacté par le témoin principal. Le fait qu'un deuxième témoin indépendant ait vu le même PAN montre la réalité du phénomène.

Le PAN est décrit comme ayant l'apparence d'une « grosse étoile », « dégageant une forte lumière blanche ».

La taille apparente du PAN était très petite, car il est comparé à un « point lumineux ». Son observation aux jumelles n'apporte aucun détail.

Le PAN est visible en direction de l'Est / Sud-Est.

Le PAN est décrit comme immobile, « fixe dans le ciel ». Son observation a duré près d'une heure pour le témoin principal.

Le gendarme de Cournon indique que le ciel était « clair sans nuage ». Cette donnée est confirmée par la station météo de Clermont-Ferrand - Aulnat (63), qui indique une très bonne visibilité horizontale au moment de l'observation (Figure 1).

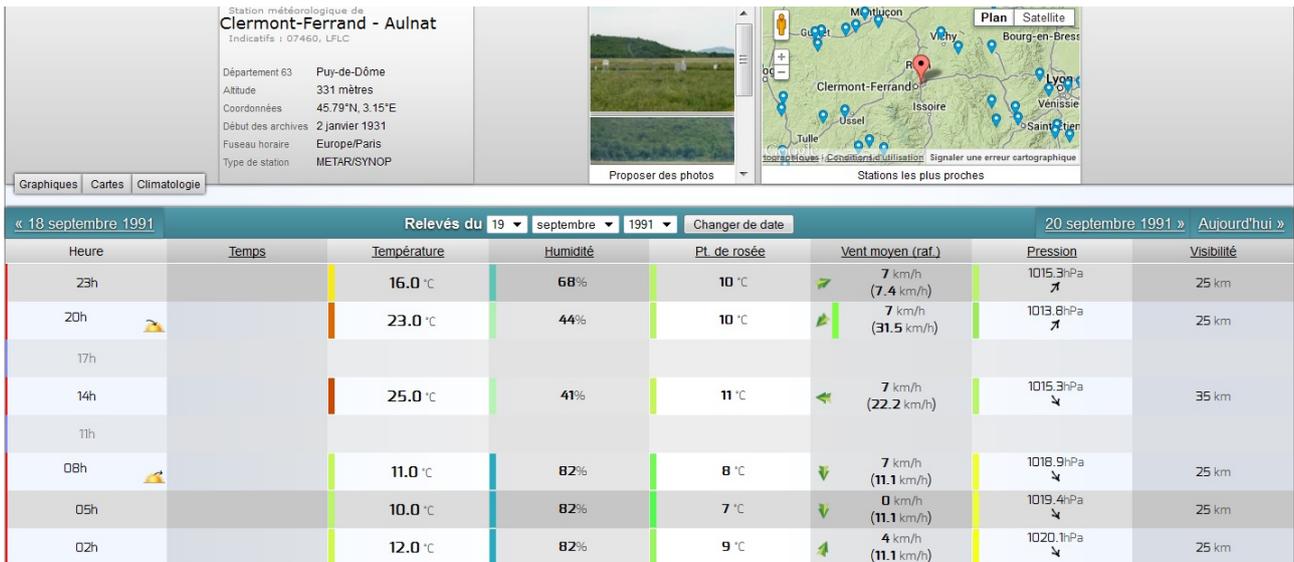


Figure 1 : relevés météo pour la station de Clermont-Ferrand - Aulnat (image : Infoclimat.fr)

4 – RECHERCHE D'UNE HYPOTHESE EXPLICATIVE

Une hypothèse envisagée : l'observation astronomique

La longueur du temps d'observation (près d'une heure pour le témoin principal) ainsi que le fait que le PAN reste apparemment immobile et soit comparé à une grosse étoile évoquent fortement une méprise astronomique.

Une reconstitution sur Stellarium pour Clermont-Ferrand le 19 septembre 1991 à 5h25 montre la présence de Vénus, à l'Est (Figure 2).

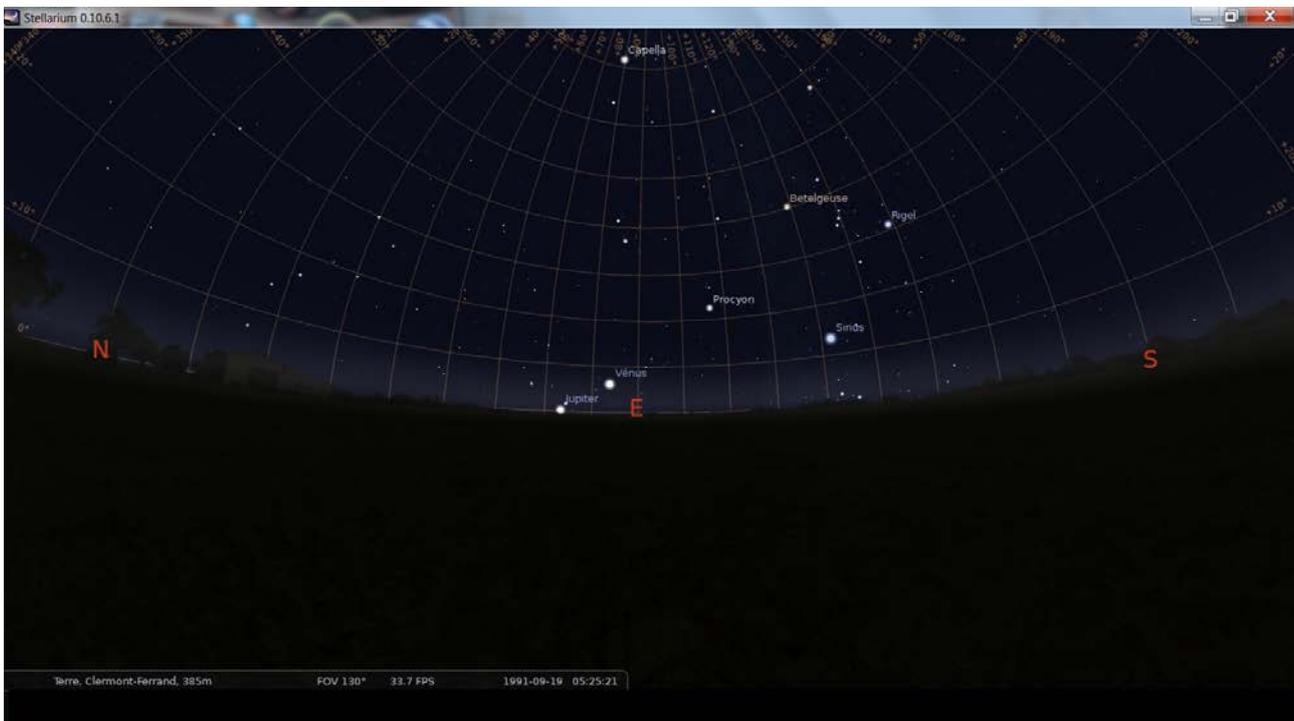


Figure 2 : Stellarium – reconstitution du ciel de l'observation

L'hypothèse envisageable d'une méprise avec Vénus est confirmée par la couleur blanche du PAN,

tout à fait caractéristique de la couleur de Vénus. De plus, avec une magnitude de -4,4 au moment de l'observation, l'éclat de Vénus était particulièrement remarquable et en faisait l'objet le plus brillant présent dans le ciel.

Bien que le ciel soit dégagé, les témoins ne mentionnent pas avoir vu Vénus, également appelée Etoile du Berger, qui aurait normalement dû servir de repère pour situer le PAN. Or, les témoins mentionnent qu'il n'y avait rien autour du PAN.

La parfaite cohérence entre la position vraie de Vénus et la localisation et la description fournies par les témoins ne laisse guère de doute sur la méprise.

5 – CONCLUSION

Ce cas est consistant (quatre témoins, dont un gendarme et un policier), la description du PAN observé est très précise. La sincérité et la crédibilité des témoins n'ont jamais été mises en doute, d'autant qu'un deuxième témoin, indépendamment du témoin principal, signale avoir vu le même PAN.

Le phénomène décrit présente beaucoup de caractéristiques communes (durée d'observation, taille, couleur) avec un objet astronomique parfaitement connu : la planète Vénus.

De plus, Vénus était bien présente dans la zone du ciel observée alors que les témoins n'en font pas mention.

Ce n'est pas la perception visuelle des témoins qui est en cause, mais l'interprétation que les témoins font de leur observation à travers leur ressenti (étonnement, fatigue, observation de nuit).

Dans la classification actuelle du GEIPAN, ce cas d'étrangeté faible est classé comme PAN A, observation liée avec une méprise avec Vénus.